

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/082  Paraphe : 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/44</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 125

Présents : 81

Votants : 89 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 89 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trente et un mars deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 23/03/2016

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Pauline COSSON, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Ghislaine JACQUET, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Andrée THOMAS et Messieurs Michel ADIN, Régis BARRE, Patrick BEBIN, Tony BESANCON, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Patrick BROUILLON, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique COLSON, Gilles COLSON, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Pierre DEMISSY, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Patrice FERON, Vincent FLEURY, Hervé FREY, Bernard GIRONDELOT, Gérard GOBERT, Olivier GODART, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Bertrand HAULIN, Eric HAULIN, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Patrick LESOILLE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Raoul MAS, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, François MEENS, Michel MEIS, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Ludovic PHILIPPE, Florent PIERSON, Francis POTRON, Patrick RACOUR, Olivier RAULET, Damien RENARD, Jean-Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Bruno VALET, Jean-Claude VIELLARD.

**Représentés :** Madame Isabelle BECHARD donne pouvoir de vote à Monsieur Michel ADIN, Madame Magali ROGER donne pouvoir de vote à Monsieur Yann DUGARD, Monsieur Claude ADAM donne pouvoir de vote à Monsieur Jean BROYER, Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Madame Françoise PAYEN, Monsieur Jean-Pierre CORNILLE donne pouvoir de vote à Monsieur Guy BOIZET, Monsieur Dominique DANNEAUX donne pouvoir de vote à Madame Chantal PIEROT, Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Philippe ETIENNE, Monsieur Guillaume QUEVAL donne pouvoir de vote à Monsieur Benoit SINGLIT.

**OBJET : NOM COMMERCIAL DU CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, notamment « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs communautaires » ;

Vu la délibération n° DC14/28 du Conseil communautaire du 11/03/2014 approuvant le principe du recours à une Délégation de Service Public pour l'exploitation du futur centre aquatique communautaire de Vouziers et autorisant le Président à lancer la procédure de publicité et mise en concurrence permettant de sélectionner le futur délégataire de service public ;

Vu la délibération n°DC2016/004 du Conseil communautaire du 10/02/2016 approuvant le choix du Président de confier à la société CARILIS le contrat de délégation de service public pour la gestion du centre aquatique communautaire de VOUZIERS ;

Considérant la nécessité de dénommer cet équipement pour mettre en œuvre des actions de communication ;

Vu la proposition remise par CARILIS, et après avis favorable du Bureau communautaire du 22/03/2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- APPROUVE le nom suivant pour le nouveau centre aquatique communautaire :



- Autorise le délégataire à utiliser ce nom ainsi que d'en définir une déclinaison commerciale et graphique adaptée
- Autorise le Président à déposer ce nom auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,  
Francis SIGNORET

Par déléation, le 1<sup>er</sup> vice-Président  
Yann DUGARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yann DUGARD", is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "COMMISSION DE COMMUNES DE L'ARDECHE ARDECHEAISE" around its perimeter.